

Avis de constitution

SOCIETE « NOLIDO CASH COTE D'IVOIRE »

Siège ABIDJAN COCODY LES II PLATEAUX 7eme  
TRANCHE face à la clinique saint Georges, Lot 4159, Ilot  
257

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 09 Avr 2024, et enregistrés à Yopougon le 14 Mai 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOLIDO CASH COTE D'IVOIRE »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

Transfert d'argent international, Change de monnaie (interopérabilité entre mobile money), Développement de plateforme avec CRM intégré, Appui conseil en Fintech.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY LES II PLATEAUX 7eme  
TRANCHE face à la clinique saint Georges, Lot 4159, Ilot  
257

Dirigeant(s) M ZANNOU SYLOINE DEO-KAREN OBOUBE O  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02575 du 27/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31354/GTCA/RC/2024 du 27/05/2024

